



[www.chevrieres42.fr](http://www.chevrieres42.fr)

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 24 avril 2023 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

*Etaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Bruno BASSON, Gaëlle THONNERIEUX, Pierre FOURNEL, Marie Joëlle PERRET, Christiane DUBOEUF, Sylvie BARCET, Christophe FONTANAY, Stéphane MOULARD, Hervé GAGNARD*

*Absent excusé : Catherine BRUEL, Sophie LAURENT, Louis ROUSSET*

*Secrétaire de séance : Stéphane MOULARD*

### **1) Intercommunalité – Syndicats**

Un retour est fait sur l'impact de la révision des prix sur les travaux de voirie CCMDL qui est de 250 K€. La CCMDL prend 50 % de cette hausse sur son budget et propose de répartir les 50 % restants aux communes en fonction de leur enveloppe. Pour Chevrières, l'enveloppe 2023 s'élève donc à 23 500 € plus le reliquat de 2022, soit 5 567.21 €.

Stéphane MOULARD et Christiane DUBOEUF, membres de la commission 'Transition écologique et énergétique' à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL), font un retour sur la soirée « Commune à Energie Positive » (CEPOS) qui a eu lieu le 22 mars 2023. Ils présentent au Conseil tous les projets exposés lors de cette soirée qui ont été menés par plusieurs communes en lien avec la transition écologique.

### **2) Elections sénatoriales**

Cette année aura lieu le renouvellement des sénateurs dans la Loire (renouvellement par moitié tous les trois ans). Ce scrutin se tiendra le dimanche 24 septembre 2023 et ne se déroule pas au suffrage universel direct. En effet, suivant leur population et nombre d'élus au conseil municipal, les communes doivent choisir des délégués.

Chevrières comptant 15 conseillers municipaux, il sera nécessaire de choisir trois délégués titulaires et autant de suppléants. Ce sont les délégués qui voteront pour cette élection de nos sénateurs.

A ce titre, l'élection des délégués doit se faire lors d'un conseil municipal spécial dont la date est fixée par décret le vendredi 9 juin 2023.

### **3) RH – finances**

#### **Demande de subvention**

Une demande de subvention du Lycée des Monts du Lyonnais pour un élève habitant Chevrières a été reçue en Mairie. Il est proposé de voter une subvention pour cet établissement.

Le Conseil Municipal délibère favorablement pour le versement d'une subvention de 40€ pour le Lycée des Monts du Lyonnais.

#### **4) Jardins collectifs**

Un retour est fait sur la rencontre qui a eu lieu avec les locataires des parcelles de jardins à la Gare, le vendredi 7 avril 2023. L'objet de cette rencontre était de faire le point sur le fonctionnement et d'évoquer la question de l'eau, de façon à sensibiliser les jardiniers.

A ce jour l'arrosage des parcelles se fait avec l'eau du réseau et après discussion avec les personnes concernées, la consommation de l'eau sera facturée 3.50 € TTC le mètre cube.

Une rencontre sera mise en place chaque année avec les utilisateurs des jardins collectifs

#### **5) Ordures ménagères**

La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) a fixé comme échéance la fin de ce mandat pour supprimer la collecte aux portes à portes et la mise en place de points d'apports volontaires. Il indique donc qu'il est nécessaire d'avancer sur cette réflexion, pour faire remonter au service des ordures ménagères nos besoins futurs en termes de colonnes aériennes ou semi-enterrées.

Pour cela, un groupe de travail est mis en place et une réunion est fixée au 5 mai 2023 à 16h00.

#### **6) Bâtiments**

##### **Salle polyvalente**

Un point est fait sur l'avancement des travaux. Le terrassement ainsi que le désamiantage sont en cours. La démolition de l'ancienne salle débutera la semaine 18 pour permettre l'installation du chantier de maçonnerie.

##### **Eglise**

Les travaux de sécurisation d'accès au clocher ont été réalisés. Une plateforme avec un garde-corps a été installée sécurisant ainsi l'accès pour les personnes assurant la maintenance des cloches et de l'horloge.

##### **Cimetière**

Dans le cadre de la procédure de reprise des concessions, des travaux au cimetière sont à prévoir avec l'aménagement d'un ossuaire.

Un devis a été établi par l'entreprise GEAY-GIROUD pour un montant de 21 090€ TTC.

Le Conseil Municipal délibère favorablement la réalisation des travaux au cimetière pour un montant de 21 090€ TTC.

#### **7) Infos -divers**

- Commission voirie le 02/05/2023 à 14h00
- La cérémonie du 08 mai aura lieu à 11 heures au monument aux morts de Chevrières.
- La marche des Prés Fleuris aura lieu le 21/05/2023
- Rencontre avec les nouveaux arrivants prévue le 16 juin 2023 à 18 heures

### Jardins collectifs :

Trois parcelles sont encore disponibles. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie. Chaque parcelle fait environ 100 m<sup>2</sup>. Le loyer est de 50 € / an plus la consommation d'eau pour l'arrosage (3.50 € par mètre cube)

### Coupure d'électricité le mercredi 17 mai de 09h00 à 10h00

Secteurs de N1 chemin de Chavanne, 232 chemin du Grand Barcet, Route de St Symphorien sur Coise

### INFORMATIONS JOBS D'ETE

Pour 2023, la Mairie va reconduire l'embauche de deux jeunes pour les mois de juillet et août. Un jeune sera pris pour le mois de juillet et l'autre pour le mois d'août à raison de 20h par semaine.

Pour postuler, si vous êtes intéressés, il faut :

- Être âgé de **18 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2023**
- Adresser **une lettre de motivation** et un **CV** à la Mairie avant **le 10 mai 2023**

### Inscription fleurissement :

Comme chaque année, un concours des maisons fleuries est organisé sur la commune. Bien vouloir vous inscrire avant le 17 juin 2023 à l'aide du coupon ci-après à remettre en mairie (que vous pouvez recopier sur papier libre), soit par l'envoi d'un mail à [contact@chevrieres42.fr](mailto:contact@chevrieres42.fr)

Le concours est ouvert à tous : maisons, fermes, balcons.

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 22 mai 2023 à 20 heures

.....

### COUPON D'INSCRIPTION FLEURISSEMENT COMMUNAL 2023

NOM  
Prénom  
Adresse

Souhaite s'inscrire au concours communal du fleurissement

*A rendre en mairie avant le 17 juin 2023, dernier délai*

## INFORMATIONS COLOR'RUN

Nous vous donnons rendez-vous cette année pour la Première Color'run le

**Samedi 8 JUILLET 2023 à partir de 17 H au Stade des Noyers**

Vous pouvez :

- participer à la course (en famille ; entre amis(es)) en marchant ou en courant à votre rythme
  - manger une planche de produits locaux/ planche de charcuterie ou planche apéro
- Les festivités se poursuivront par un bal gratuit.

Plus d'informations sur le site internet ou via les réseaux sociaux.

**Inscriptions le Samedi 13 Mai 2023 - Salle des Associations de 10H à 12 H**

Nous recherchons des bénévoles pour nous aider tout au long de la journée. Vous disposez de 2 H ou plus ; que ce soit pour l'installation, sur le parcours, au départ ou à l'arrivée, à la restauration ou pour la soirée, merci de vous faire connaître par mail à [cclchevrières@outlook.fr](mailto:cclchevrières@outlook.fr) ou [clubdesjeuneschevrotins@gmail.com](mailto:clubdesjeuneschevrotins@gmail.com) ou 06 80 94 61 37



**CHEVRIERES**  
SAMEDI 8 JUILLET  
COLOR-RUN

*Chevni'color*



**INFO ET INSCRIPTION**



**17 h - Color Run**  
Retrait du kit et course

**19h30- Restauration**  
planche apéro  
hot dog frites

**21h - bal gratuit**  
en extérieur avec sono  
dynamite